Flash Info n°6

Semaine du 22 au 28 février

Centre de vaccination de Lourdes et des vallées des gaves

Espace Robert Hossein à Lourdes

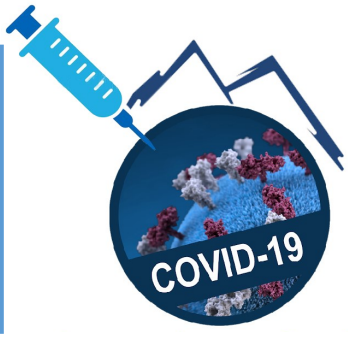

L'accélération du rythme des « primo vaccinations » va se faire **plus vite** qu'annoncée : dès le 10 mars, il sera de 300 par semaine. Ce rythme devrait être maintenu durant tout le mois de Mars.

Nous vous rappelons que l'écart entre les 2 injections du vaccin Pfizer/Biontech est maintenant fixé à **28 jours**.

Une expérience « pilote » de vaccination délocalisée a été menée sur Luz Saint Sauveur. Un projet de **centre de vaccination ambulant**, mené par la région Occitanie, pour les gens ne pouvant pas se déplacer est en cours de finalisation .

Les autres informations sont pour l'instant inchangées :

- **Les catégories de personnes les plus fragiles pouvant se faire vacciner restent** les plus de 75 ans et les patients présentant une des 5 pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave : transplantés d'organes, insuffisance rénale chronique sévère, cancer sous traitement, maladie rare, trisomie .
- **La consultation pré-vaccinale** auprès de son médecin traitant est toujours d'actualité car elle sécurise la vaccination. Seules les personnes souhaitant se faire vacciner et répondant à ces critères doivent les contacter. Les personnes ayant pris RDV par elles-mêmes pourront faire cette consultation sur place au moment de la vaccination.
- **Vous pouvez prendre RDV** en ligne sur www.santé.fr ou au **0800 00 91 10** et au **0800 54 19 19** . N'hésitez pas à en parler à votre médecin.

Ces règles de fonctionnement dépendent des instructions de l'ARS et de la préfecture. L'Etat veille, lui, à une répartition **équitable** sur le territoire. Le centre doit donc **s'adapter à cette dotation** qui résulte des capacités d'approvisionnement en vaccin.

Respectons bien les règles, personne ne sera oublié, tous ceux qui le souhaitent seront vaccinés.

L'équipe du centre Covid de Lourdes.